

Il était question des provinces dans les mémoires. Le comité n'a entendu aucun témoin des milieux politiques provinciaux, mais il a réussi à obtenir auprès de villes des renseignements à l'échelle provinciale. J'espère avoir répondu à la question du député.

M. le vice-président: Il ne nous reste pas grand temps. Je donne la parole à la députée de Mission—Coquitlam pour une question ou un commentaire.

Mme Langan: Monsieur le Président, je vois que beaucoup d'entre nous portent un oeillet rouge aujourd'hui. Pourriez-vous nous expliquer d'où viennent ces oeillets et ce qu'ils symbolisent?

• (1610)

M. Fisher: L'industrie de la construction sera l'une des plus durement touchées du pays. Peu de gens ont une formation aussi poussée que les ouvriers du bâtiment. Le gouvernement parle de formation. Les recyclera-t-il en bouchers, en garçons de table ou en secrétaires bilingues? Je ne sais pas.

Ils ont déjà une formation poussée. Tout ce qu'ils veulent, c'est des emplois. Voilà la question. Ils seront durement touchés par ces modifications. Aujourd'hui, ils ont donné des bouquets de fleurs à la ministre, en signe de bonne volonté, et ils lui ont demandé très gentiment de reconsidérer sa décision.

Une voix: Elle n'a même pas voulu les rencontrer.

M. Fisher: Oui, c'est vrai. Elle n'a même pas voulu les rencontrer.

Des voix: C'est ignoble!

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge): Monsieur le Président, je dois vous dire que je me réjouis de participer à ce débat après avoir entendu en cette Chambre les propos de mes prédécesseurs de l'opposition. Il me sera donc permis de faire la part des choses entre la vérité et la démagogie.

Ce projet de loi revêt une importance capitale pour l'ensemble de la main-d'oeuvre et pour le Canada. Cette mesure démontre encore une fois la détermination qu'a notre gouvernement d'aider les travailleurs et les travailleuses à s'adapter aux changements technologiques et surtout à affronter la concurrence qui s'annonce de plus en plus vive au cours de la prochaine décennie.

Initiatives ministérielles

Monsieur le Président, nous aurions pu laisser les choses comme elles étaient et dire non à une restructuration en profondeur de notre régime d'assurance-chômage. Nous aurions pu nous contenter de quelques changements mineurs et nous laisser emporter selon les rythmes et caprices de la conjoncture économique. Enfin, nous aurions pu convenir d'appliquer des demi-mesures ou de simples cataplasmes plutôt que d'apporter des solutions durables au mal persistant des sous-emplois et du manque de formation des travailleurs.

Bien au contraire, notre gouvernement a compris que dans ce domaine comme dans bien d'autres, il faut avoir le courage de poser les gestes qui s'imposent!

Nous nous sommes employés à changer un régime qui ne répond plus aux besoins actuels de notre main-d'oeuvre en un régime qui doit être adapté aux besoins de demain surtout en ce qui a trait à la formation professionnelle des travailleurs et des travailleuses.

[Traduction]

Notre gouvernement est très conscient qu'il est temps de modifier considérablement le programme d'assurance-chômage. Le temps est venu de donner à notre main-d'oeuvre la formation dont elle a besoin pour relever les défis de notre époque technologique. En tant que gouvernement, c'est notre devoir et nous n'y manquerons pas. Face à un marché du travail devenu plus complexe, nous réalisons qu'il y a moins d'emplois pour les travailleurs peu instruits et dépourvus de formation professionnelle. Les pressions du marché forcent les entreprises à opter de plus en plus pour les télécommunications robotisées et la haute technologie. Même les secteurs traditionnels doivent maintenant utiliser une machinerie beaucoup plus complexe.

[Français]

Déjà plus d'un million de personnes éprouvent de la difficulté à se trouver un emploi et les entreprises réussissent difficilement à recruter la main-d'oeuvre dûment qualifiée.

En raison d'un manque de programmes de formation, les travailleurs ne sont pas tous en mesure de tirer parti de cette nouvelle technologie.

Au chapitre de la formation et de la productivité de sa main-d'oeuvre, lorsque comparé aux autres puissances industrielles, notre pays est en net recul. Dans le contexte de l'Accord de libre-échange, de l'Europe de 92 et du renforcement de la concurrence sur les marchés mondiaux, si nous voulons maintenir notre «compétitivité», il nous faut agir vite et de manière énergique et coercitive.